

SIARR

NOTICE DE MONTAGE

5099

PREPARATION

- * Retirer la bavette anti-gravillonnage se trouvant sous le pare-chocs.
- * Enlever l'écran thermique du dessus de la cannule d'échappement et faire une découpe suivant croquis n°2.

MONTAGE

- * Sous les longerons, aux points X, fixer sans serrer les bras A et B avec l'ensemble visserie X.
- * Fixer les bras A et B aux points U avec l'ensemble visserie U.
- * Fixer le corps d'attelage C aux points W avec l'ensemble visserie W.
- * Fixer la rotule D aux points Y avec l'ensemble visserie Y.

FINITION

- * Serrer l'ensemble de la visserie aux couples indiqués ci-dessous.
- * Sur la bavette anti-gravillonnage, tracer puis découper les passages prévus selon le croquis n°1.
- * Remonter la bavette anti-gravillonnage.

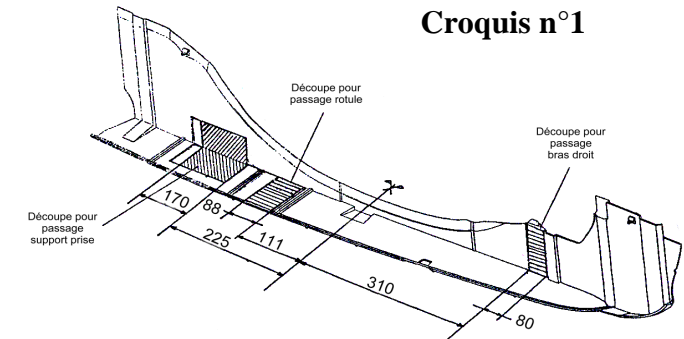
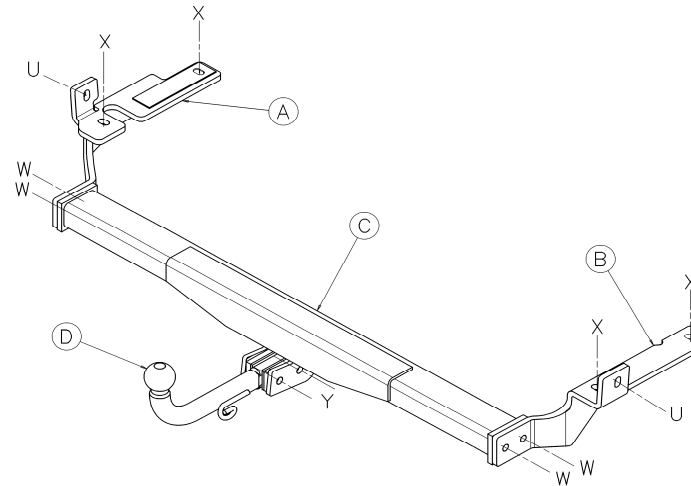
BLOC VISSERIE

U 2 vis HM10x35
2 rondelles plates 10/27
2 rondelles CS10

X 4 vis HM10x35
4 rondelles plates 10/25
4 rondelles CS10

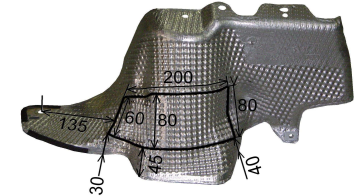
W 4 vis HM10x30
4 rondelles CS10

Y 2 vis HM12x90
2 écrous HM12
2 rondelles CS12
2 Cales Lg.80mm ép.10mm
2 Cales Lg.80mm ép.4mm



Croquis n°1

Croquis n°2



Tél. : 02.35.85.32.57 - e-mail : sav@siarr.fr

NOTA : Le branchement d'un faisceau universel réf. 8526 est **strictement impossible** sur ce véhicule (dégats prévisibles).

Utiliser impérativement soit un faisceau spécifique ou un boîtier réf. 8530.

Type	Homologation de Type n°	Poids Total maxi autorisé	Poids Total remorquable	Charge verticale maxi	Valeur D
Attelage pour Citroën C5 Ph.2 (RLD)	e11*94/20*00*5576	2 010 kg	1 800 kg	75 kg	9,32 kN

NOTA : Schéma électrique à l'intérieur de nos faisceaux universels ou personnalisés.

COUPLES DE SERRAGE :

M16	AC8.8	19,5daNm	M12	AC10.9	11,4daNm	M8	AC8.8	2,3daNm
M16	AC10.9	27,5daNm	M10	AC8.8	4,7daNm	M8	AC10.9	3,3daNm
M12	AC8.8	8,1daNm	M10	AC10.9	6,7daNm			

ATTENTION : (pour connaître les caractéristiques d'utilisation consulter la carte grise)

Installé suivant nos recommandations, cet attelage vous donnera entière satisfaction. Nous dégageons toute responsabilité en cas de transformation ou d'utilisation illicite de celui-ci.